

Les 3 minutes de GENEVACCORD ADR – n°6 avril 2014

Chambre Suisse de Médiation Commerciale Agnès Fuchs Holdener – Le travail dans l'ombre

C S M C Chambre Suisse de Médiation Commerciale
S K W M Schweizer Kammer für Wirtschaftsmediation
C S M C Camera Svizzera per la Mediazione Commerciale
S C C M Swiss Chamber of Commercial Mediation



On ne peut féliciter suffisamment ces personnes qui travaillent dans l'ombre et qui sont d'une importance capitale pour la réussite de la vie des associations.

Ainsi, en sa qualité de vérificateur aux comptes, Guy A. Bottequin a constaté le travail minutieux et considérable de Madame Agnès Fuchs Holdener.

GENEVACCORD ADR la félicite vivement pour le travail qu'elle accomplit !

Son travail est la cheville ouvrière qui assure la pérennité d'une association. *Quod non* l'association meurt.

Ce travail permet de montrer le dynamisme d'une association et de donner aux clients potentiels un sentiment de sécurité et de confiance, qui sont essentiels pour la crédibilité de la structure associative.

Il se compose de trois axes principaux, qu'Agnès Fuchs Holdener maîtrise parfaitement :

- ✓ Répondre à la clientèle en faisant preuve de réactivité et de disponibilité ;
- ✓ Exécuter les décisions de la direction pour les rendre opérationnelles ;
- ✓ Assurer le suivi en transmettant un retour à la direction et aux médiateurs membres de l'association.

Formation des 9 et 10 avril 2014 "Découverte et utilisation de la carte heuristique (Mind Mapping) en médiation"

Grâce à l'initiative du coprésident Jeremy Lack (*photo*) de l'association CSMC section romande, 16 membres médiateurs chevronnés ont suivi cette formation de spécialisation pour découvrir cet outil original qui peut s'appliquer à la médiation.



Monsieur Frédéric Le Bihan, fondateur et dirigeant de l'Ecole Française de l'heuristique, a été un formateur d'une qualité exceptionnelle.

En savoir plus : www.efh.fr

GENEVACCORD
ALTERNATIVE DISPUTE RESOLUTION



CONSENT
appropriate dispute resolution

Une alliance pour un Axe vertical Pan Européen en médiation de conflits

Avec son centre névralgique à Bruxelles et des bureaux à Amsterdam et à Paris, [Con-Sent ADR](http://www.consentadr.com) regroupe des médiateurs de conflits professionnels passionnés et expérimentés dans la résolution conventionnelle efficace et extra-judiciaire de différends internationaux.

Animés par la même volonté de **responsabiliser** les parties, en les rendant **maîtres de leur destin**, les partenaires-médiateurs de Con-Sent ADR personnifient chacun la culture transfrontalière et européenne.

Forts d'une vision et de valeurs communes, GENEVACCORD ADR & Con-Sent ADR se sont alliés dans l'optique de créer un **Axe Pan Européen** pour la promotion et le développement efficace de la médiation de conflits :

La Haye – Amsterdam – Bruxelles – Paris – Lyon – Genève – Turin – Rome



De gauche à droite :

Virginie Martins de Nobrega (Con-Sent ADR), Guy A. Bottequin (GENEVACCORD ADR),
Georges Hanot (Con-Sent ADR) et Roger Ritzen (Con-Sent ADR)

Une première séance de travail à Paris le mercredi 2 avril 2014 a abouti à sceller un accord d'alliance.

Un événement commun Pan Européen est programmé pour l'automne 2014.

Site de Con-Sent ADR : www.consent.be

Formation des professionnels de l'immobilier international par GENEVACCORD ADR

Monsieur Guy A. Bottequin a été mandaté pour intervenir à Paris les 3 et 4 avril 2014 auprès des 13 membres de la Chambre II Section Immobilière Internationale pour les sensibiliser à la médiation de conflits.



L'association faïtière nationale suisse des associations de médiation (FSM/SDM)

Le comité du GPM a désigné Guy A. Bottequin pour être présent et participer à la réflexion stratégique de la FSM/SDM concernant son rôle futur et l'organisation envers les diverses associations de médiation de la Suisse nationale.

La réflexion a également porté sur les actions de promotion de la médiation et la stratégie de terrain pour augmenter les demandes de missions de médiation pour tous ses membres et pour tous les membres des associations suisses de médiation.

La Suisse au cœur mondial de la résolution de conflits et de la négociation assistée



Notre cabinet a été désigné pour conduire une médiation qui se met en place entre deux pays à risques du Maghreb. La stricte confidentialité ne nous permet pas d'en dire plus.

GENEVACCORD ADR invitée par le Bâtonnier de Liège Me André Renette au Colloque International sur la médiation le 28 mars 2014

Cet événement a réuni près de 200 participants : avocats et magistrats.



En ouverture de la journée, un jeu de rôles avec le médiateur formateur Daniel Courbe (*photo*) et deux comédiens jouant les parties assistées de leurs avocats respectifs a permis d'introduire le processus de la médiation de conflits de manière concrète.

Ce jeu de rôles était interrompu à des moments judicieux par Me Isabelle Tasset (formatrice et avocate-médiatrice) et Me Pierre Henfling (avocat-médiateur), qui intervenaient pour donner un éclairage pédagogique de la situation.



Me André Renette,
Bâtonnier de Liège



Me Pierre Henfling
et Me Isabelle Tasset

A 11 heures, Guy A. Bottequin est intervenu dans le panel "**Le rôle de l'avocat : en tant que médiateur ; en tant que conseil**" avec ses collègues Gabrielle Planès, Martine Stainier-van der Wielen et Gilles Lopez.

11 HEURES

LE RÔLE DE L'AVOCAT : - EN TANT QUE MÉDIATEUR - EN TANT QUE CONSEIL

- ✦ **Gilles LOPEZ**, bâtonnier de Saint-Etienne, médiateur, président de la CNPM
- ✦ **Gabrielle PLANES**, présidente de l'ANM de Paris, co-présidente de l'IMEF
- ✦ **Martine STAINIER-van der WIELEN**, médiatrice aux USA et en France, membre de l'IMEF et de l'ANM
- ✦ **Guy BOTTEQUIN**, médiateur assermenté par le Grand Conseil de la République et Canton de Genève, membre de l'IMEF

En savoir plus : <http://bit.ly/1kWKdPH>



Les 5^{ème} Rencontres du Montalieu les 28, 29, 30 et 31 mai 2014
« **Ecoute active et humaniste et communication efficace** »
Organisé avec Ifomene,
Institut de Formation à la médiation et à la négociation

Me Patrick Etienne Dimier et Guy A. Bottequin seront présents à cette retraite de 3 jours pleins, avec les médiatrices et médiateurs chevronnés concernant les sujets:

1. Communications : instruments de manipulation & la communication authentique/véritable.
2. Communication non-verbale & la communication outil d'efficacité.

En savoir plus : <http://www.chateau-montalieu.com/fr>



L'écho poétique du mois suggéré par notre correspondante à Paris Madame Elisabeth Schmitlin, médiatrice familiale en milieu carcéral :

Lors d'un atelier organisé dans notre salle de médiation, Madame Schmitlin a partagé une citation qui reflète parfaitement la définition du médiateur selon GENEVACCORD ADR :

« Le médiateur doit être à la portée des personnes comme un chef d'orchestre afin de pouvoir écouter ses musiciens pour les diriger dans leurs besoins et saisir un bémol, un mot afin d'arriver à une harmonie pour chanter ensemble, pour obtenir une plus grande sagesse musicale ; l'harmonie ce n'est pas l'unisson car sinon il n'y aurait pas de musique. »

Elisabeth Schmitlin